



L'eau source de vie

Le SIEA Rive droite de la Dore est un syndicat à vocation multiple intervenant sur la gestion de l'eau potable et l'assainissement collectif.

Créé en 1968 par les communes de Dorat, Paslières et Noalhat, il est à l'origine de l'installation du réseau d'eau potable et a su faire évoluer et entretenir les canalisations pour les habitants de 6 communes aujourd'hui.

Compétences eau et/ou assainissement collectif pour 6 communes



Saint-Victor-Montvianeix



Paslières



Noalhat



Saint Rémy sur Durolle



Ris



Lachaux



Une partie de la commune de Palladuc pour la compétence assainissement collectif

Coopération pour l'année 2026 avec



Pour les interventions sur les communes de



Histoire du syndicat

Création des réseaux eau potable de quelques villages de Dorat et Pasières

août 1968

1971 et 1972

Construction du réservoir d'eau aux Ferrats à Pasières

1974

1984

Création d'un château d'eau au Pas du Loup à Pasières pour alimenter les 3 communes

Gestion de l'assainissement collectif des communes de Pasières et Dorat Et création du SPANC (assainissement non collectif) pour Pasières, Dorat et Noalhat

1994

2003

Mise en service du Puits de Chanière à Dorat pour augmenter la ressource

2017

Mise en service de la station d'épuration de la Charme à Pasières

2020

Accueil des compétences eau et assainissement collectif des communes de **Châteldon, St Victor-Montvianeix et St Rémy s/Durolle**

2023

Accueil des compétences eau et assainissement collectif de la commune **La Monnerie Le Montel**

2023

Mise en service du laboratoire d'analyses

2024

Accueil des compétences eau et ou assainissement collectif des communes de **Lachaux et Ris**

2025

Transfert des compétences eau et assainissement des communes de **la Monnerie le Montel, Chateldon et Dorat** à Eaux de TDM

2026

Intégration du **SIA Syndicat intercommunal d'assainissement** des communes de La Monnerie le Montel, St Rémy sur Durolle, Celles sur Durolle et Palladuc

Transfert de la compétence ANC à TDM de **Pasières Dorat et Noalhat**



Travaux de pérennisation de la ressource (détail voir annexe 1)

Une équipe au service des abonnés : 13 agents et 14 élus titulaires



2 Élus délégués titulaires par commune siègent au comité syndical du SIEA RIVE DROITE DE LA DORE quelque soit l'importance de la commune

Commune de LACHAUX

Jean-Luc MANRESA
Emeric DERAEDT

Commune de NOALHAT

Alexandra MENU
Jean-Luc DEFER

Commune de PASLIERES

José MARQUES
Henri ROUX

Commune de ST REMY

SUR DUROLLE
Frédéric CHONIER
Eric LEVIGNE

Commune de RIS

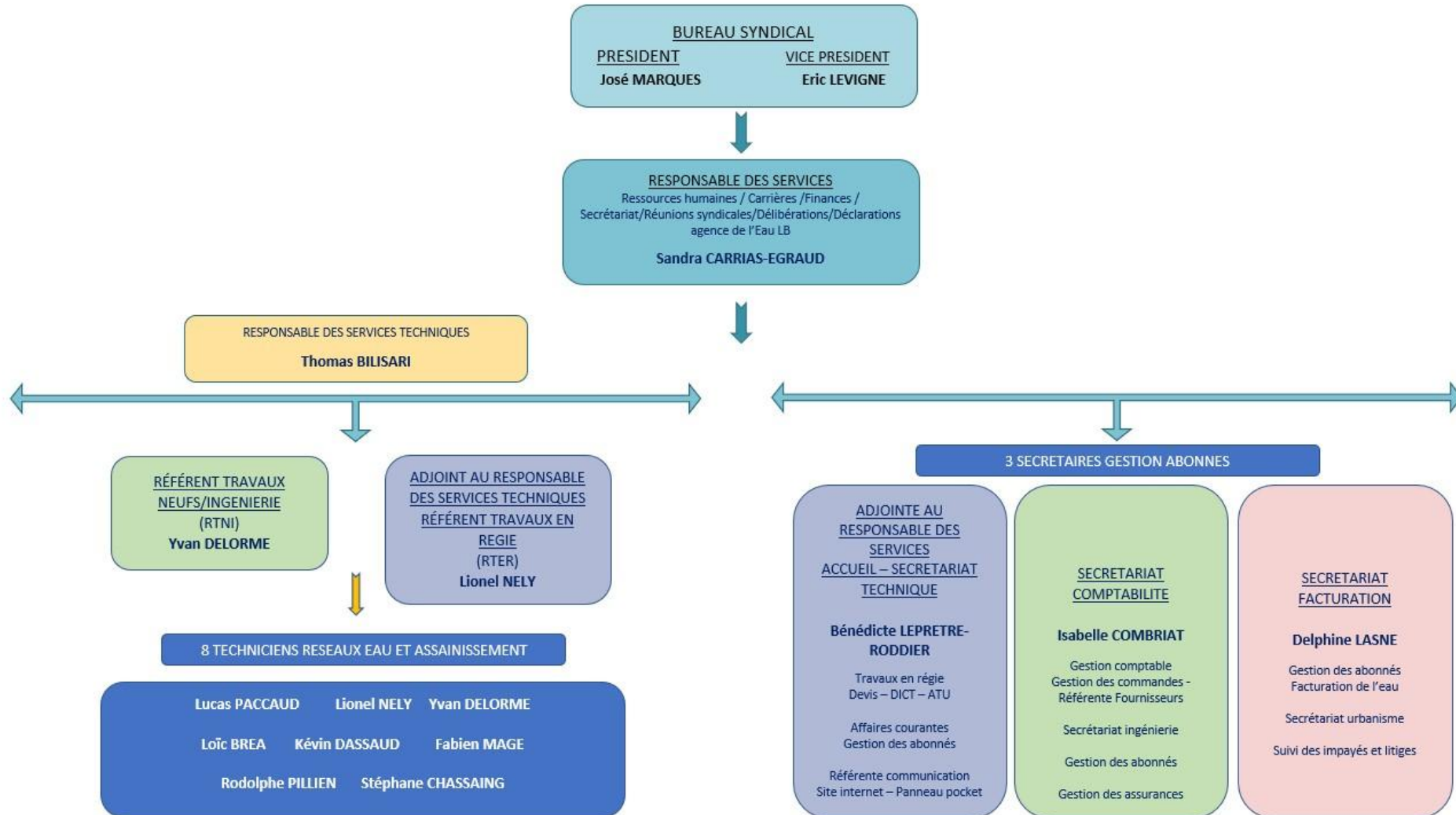
Thierry LAMBINET
Jean-Jacques DEMEUSE

Commune de ST VICTOR

MONTVIANEIX
Serge FAYET
Nicolas DAOUT

Commune de PALLADUC

Marjolaine BECHON
Marc CHOTON



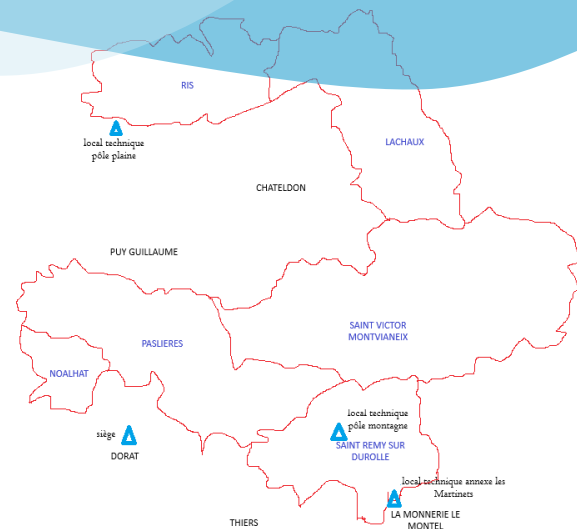
Le siège

Le siège du SIEA Rive Droite de la Dore est situé sur la commune de Dorat, au cœur du Parc Naturel Regional Livradois Forez.

C'est le lieu de gouvernance de la collectivité. La majorité des décisions politiques, budgétaires, comptables, administratives et techniques est prise en ce lieu.

C'est le lien avec les abonnés. Les services administratifs, comptables et techniques sont organisés dans les locaux de Dorat.

Les compétences sont ensuite exercées sur le territoire de chacune des communes adhérentes.



Notre organisation

Le siège est situé à Dorat

Horaires d'ouverture :

	Matin	Après midi
Lundi	9h à 12h	13h30 à 17h
Mardi	fermé	13h30 à 17h
Mercredi	9h à 12h	13h30 à 17h
Jeudi	9h à 12h	fermé
Vendredi	9h à 12h	13h30 à 16h



En dehors de ces horaires, les techniciens d'astreinte répondent 24h/24h et 7j/7j

Pour intervenir rapidement, nous disposons de

Un local technique est situé à Puy Guillaume « pôle plaine »

Un local technique est situé à St Remy sur Durole/ La Monnerie le Montel « pôle montagne »

Dorat, un site incontournable du SIEA - Rive Droite de la Dore

Le siège de Dorat est un site incontournable pour l'ensemble des composants du Syndicat Intercommunal d'eau et d'Assainissement Rive Droite de la Dore.

Les agents de notre syndicat sont régulièrement présents à notre agence de Dorat. Outre l'attachement historique de la collectivité pour la commune, le site est un atout pour le syndicat.

Sa taille, sa situation géographique centrale au sein de son territoire et sa polyvalence permettent d'offrir un lieu de travail confortable à l'ensemble de nos agents.

C'est aussi et surtout un lieu d'accueil disponible, chaleureux et incontournable pour l'ensemble de nos abonnés.

Stockage et Atelier

L'agence de Dorat étant également au cœur du territoire couvert par le SIEA, l'ensemble du gros matériel (camions, pelles...) ainsi que divers outillages sont stockés sur le parc et dans l'atelier.

Remisage, nettoyage et entretien

Le petit matériel (outils portatifs), le matériel à moteur (pilonneuse, dame vibrante, tracteur tondeuse, compresseur...) et l'outillage plus spécifique (machine à geler, machine à thermosouder, caméra d'inspection, détecteur de fuites, fusée pneumatique...) sont également remisés, nettoyés et entretenus dans les locaux de l'agence.

Stockage centralisé

Les pièces d'eau potable et d'assainissement nécessaires à la bonne exécution des chantiers, sont toutes acheminées à Dorat, avant d'être réparties dans les autres pôles en fonction des besoins et chantiers. La majorité des pièces dont la collectivité a besoin est stockée dans les locaux de notre agence à Dorat. La même organisation est mise en place pour les produits de traitement de l'eau potable. Ce fonctionnement permet de diminuer les coûts de carburant et donc de limiter l'impact carbone mais aussi de faciliter l'organisation du travail pour l'ensemble des agents de la collectivité.

Administration du SIEA

La partie administrative du syndicat est composée d'un secrétariat d'accueil, de deux bureaux pour le personnel administratif et comptable et d'un bureau pour la responsable des services.

Accueil et secrétariat



Le secrétariat permet d'accueillir physiquement l'ensemble des abonnés de la collectivité afin de les renseigner et de traiter leurs demandes. L'accueil téléphonique est également assuré par les agents administratifs. En dehors des horaires d'ouverture, les abonnés sont dirigés vers le central d'astreinte afin que les agents des services techniques puissent traiter leurs urgences.

Facturation



L'ensemble des factures d'eau et d'assainissement collectif est traité et archivé par le personnel comptable et administratif d'après les relevés de compteurs effectués par les agents des services techniques.

Abonnés



Les agents administratifs prennent en charge l'ensemble des demandes des abonnés (demandes de documents, changements d'abonnés ...) et réalisent tous les documents nécessaires au bon fonctionnement du syndicat.

Comptabilité



L'ensemble des fiches de paie, des factures fournisseurs, des demandes de subventions sont traitées par les services administratifs et comptables.

Service Technique

Le responsable des services techniques ainsi que les techniciens y possèdent leurs bureaux.

Un ordinateur contenant le SIG (plans dématérialisés des réseaux d'eau et d'assainissement des communes adhérentes) ainsi qu'un laboratoire d'analyse de la qualité de l'eau potable sont à disposition des agents.





Eau potable

Relevés des compteurs

Travaux sur desserte des abonnés et sur poteaux incendie

Interventions 7j/7 et 24h/24 avec astreintes

Surveillance, entretien et réparation du réseau de distribution

Gestion des contrats d'abonnement

Gestion de la qualité de l'eau sous le contrôle de l'ARS

Analyses

Télesurveillance des niveaux d'eau



Assainissement collectif

Surveillance et entretien des stations d'épuration

Travaux de mise aux normes chez les abonnés

Surveillance du réseau et des pollutions

Accompagnement des communes pour l'application de la réglementation concernant les contrôles de raccordement au réseau d'eaux usées

Diagnostic des raccordements existants et conseil sur la mise aux normes

Gestion des plans informatisés avec SIG (service d'information géographique)

Gestion administrative DICT et urbanisme

Nos savoir-être

Une équipe de 13 agents pour répondre aux besoins des habitants des communes de notre territoire.
7j/7j et 24h/24h pour les urgences



Vos démarches

Nos agents vous accompagnent dans vos changements d'abonnement, nouvelle installation, travaux et facturation. Ils répondent au mieux à toutes vos questions en toute discrétion.



Vos projets

Nos techniciens vous conseillent et vous proposent les solutions techniques les plus adaptées. Ils réalisent l'ensemble des prestations dans les délais les plus courts possibles.



Les pannes

En cas de fuites sur le réseau et/ou chez l'abonné, une communication est enclenchée sur l'application panneau pocket. Nos agents interviennent immédiatement selon la gravité et vous garantissent un accès à l'eau dans les plus brefs délais.



Les relevés de compteur

En fin d'été et durant l'automne, nos techniciens accèdent à vos compteurs et vérifient le bon état de fonctionnement de votre installation. Ils accèdent à votre propriété avec votre autorisation ou vous déposent un avis dans votre boîte à lettres.

Pour garantir, la qualité du service auprès des usagers, nous travaillons en équipe. Chaque agent dispose de missions spécifiques.

Accueil, secrétariat, comptabilité, ressources humaines, subventions, travaux neufs, réparation de fuites, relève de compteurs, entretien des stations d'épurations, contrôle assainissement collectif, traitement des eaux et contrôle de leur qualité, ingénierie ... Toutes les tâches sont réalisées en interne.

Détecteurs de fuite

Logiciel SIG plans des réseaux numérisés

Machine à geler



Compteurs connectés par radiorelevé avec tablettes numériques

Pompes portatives

Pré-localisateurs

caméra

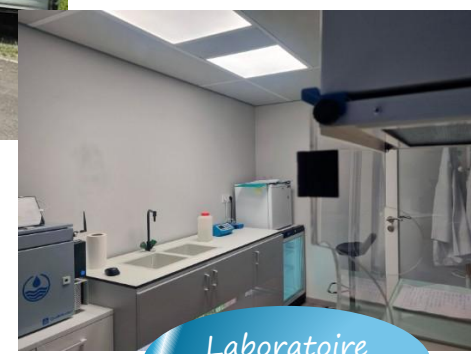
Appareil d'écoute



Plusieurs véhicules sont nécessaires pour faire les tournées des châteaux d'eau, accéder aux captages d'eau au milieu des bois, transporter des matériaux, charges lourdes ou le matériel pour les chantiers.



Débroussailleuses, tondeuses pour entretenir les espaces verts des stations et captages



Laboratoire d'analyses

Les équipements



Pour réussir à alimenter les besoins de nos abonnés, le SIEA - Rive Droite de la Dore dispose de nombreux moyens techniques :



Les sources d'eau potable sont réparties sur 35 sites de captage et permettent d'alimenter 14 châteaux d'eau. L'eau transite ensuite sur environ 360 km de conduites qui permettent de desservir plus de 4500 compteurs d'abonnés.



En cas de forte sécheresse, un puit et un forage nous permettent de faire tampon et ainsi continuer à subvenir aux besoins en eau potable de chacun.



Et les travaux



Le personnel du SIEA - Rive Droite de la Dore s'engage à rester en accord avec les problématiques du secteur. Toutes nos équipes sont régulièrement formées aux solutions que nous vous proposons pour une intervention rapide, qualitative et professionnelle.



Les techniciens accompagnent les communes dans la gestion de la ressource en eau dans le cadre de la sécurité incendie



Les travaux et les investissements matériels sont décidés lors du débat d'orientation budgétaire (DOB). Préserver la ressource en eau en étant plus efficace sur la recherche de fuite et améliorer les réseaux d'eau potable et d'assainissement sont le cœur du débat.



Hormis les travaux de renouvellement de conduites, le remplacement des compteurs d'eau est en cours sur tout le territoire. Ces derniers sont radio-connectés, les techniciens pourront interroger votre index depuis la rue à l'aide d'une tablette électronique



TARIFS 2026 (en € HT)

tarif abonnement principal	-(20) 15 m3/an		+(20) 15 m3				
	Abon.	De 0 à 70	Abon.	De 0 à 70	de 71 à 120	de 121 à 200	+ de 200
Paslières	70,00 €	1,65 €	42,00 €	1,65 €	1,80 €	1,95 €	2,10 €
Noalhat							
Dorat							
Châteldon							
Saint Rémy							
Saint Victor							
La Monnerle							
Lachaux							
Ris							

abonnement principal pour tout compteur desservant un bâtiment autre que DN40 et +

Communes	
Abon.	M3
20,00 €	1,00 €

communes du SIEA

tarif abonnement gros volume	Gros volume Dn 40 et +			
	Abon.	De 0 à 1000	1000 à 10000	+ de 10000
Paslières	154,00 €	1,80 €	1,20 €	0,53 €
Noalhat				
Dorat				
Châteldon				
Saint Rémy				
Saint Victor				
La Monnerle				
Lachaux				
Ris				

tarifs abonnement pour compteur DN40 et +

une TVA au taux de 5,5 % est appliquée sur les tarifs de l'eau potable

tarif abonnement secondaire	Agricole et secondaire			
	Abon.	De 0 à 1000	1000 à 10000	+ de 10000
Paslières	41,00 €	1,80 €	1,20 €	0,53 €
Noalhat				
Dorat				
Châteldon				
Saint Rémy				
Saint Victor				
La Monnerle				
Lachaux				
Ris				

tarifs abonnement pour compteur desservant un jardin ou un pré en supplément d'un compteur abonnement principal

	Assainissement Collectif	
	Abon.	M3 100%
Paslières	37,00 €	2,05 €
Noalhat		
Dorat		
Châteldon		
Saint Rémy		
Saint Victor		
La Monnerle		
Lachaux		
Ris		

pas de TVA sur l'assainissement collectif

Les tarifs 2026 ont été votés en 2025 pour toutes les communes adhérentes en 2025.

Les tarifs 2027 seront votés en fin d'année 2026.



La mensualisation est mise en place pour les communes de notre territoire. En 2026 : Paslières, Noalhat, St-Remy-sur-Durolle, St-Victor-Montvianeix, Lachaux et Ris.

Nous contacter

Nos horaires
d'ouverture

	<i>Matin</i>	<i>Après midi</i>
<i>Lundi</i>	9h à 12h	13h30 à 17h
<i>Mardi</i>	fermé	13h30 à 17h
<i>Mercredi</i>	9h à 12h	13h30 à 17h
<i>Jeudi</i>	9h à 12h	fermé
<i>Vendredi</i>	9h à 12h	13h30 à 16h

Trouvez une réponse
immédiate au guichet ou
par téléphone en vous
adressant aux secrétaires

Accueil

15 route de l'école à DORAT
04 73 53 66 47

En cas
d'urgence

7j/7j
24h/24h

Par mail

siea-dorat@orange.fr

Notre site
internet

<https://www.sieardd.fr/>
ou en scannant ce Qr code



Les agents travaillent en lien
permanent via une application
interne afin d'intervenir
immédiatement

Sur les
réseaux

<https://www.facebook.com/SIEARDD>

